



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



cnv conseil
national
des villes

2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le conseil national des villes est une instance de réflexion, d'analyse et d'anticipation des évolutions des politiques publiques en faveur et au-delà des quartiers et des territoires en politique de la ville, le CNV répond au rôle d'aiguillon qui lui a été historiquement assigné : espace libre de débats et de confrontations d'idées qu'induisent des cultures professionnelles, associatives et personnelles diverses. Le CNV s'autorise, dans un esprit constructif et concret, une respiration dans la réflexion que ne peuvent se permettre les administrations en charge de la gestion des politiques publiques.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire, économique et sociale de la Covid-19. La forte mobilisation des membres de l'instance - dont les remontées de terrain ont été très riches - et du secrétariat général, a permis une continuité de l'activité, un partage des initiatives de solidarité et des actions inspirantes sur les territoires. Dans ce contexte inédit les vice-présidents et les membres du Bureau ont été fortement sollicités.



40 000 €

DEPENSES DE
FONCTIONNEMENT 2020
(HORS PERSONNEL)

L'année 2020 a été rythmée par trois événements marquants pour le CNV : la crise sanitaire qui a impacté l'activité de l'instance et de ses membres dès le 14 mars, les élections municipales de juin qui ont conduit à la préparation du renouvellement partiel de l'instance pour le début 2021, et la nomination de la nouvelle ministre déléguée auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargée de la ville, Nadia Hai.

À contexte inédit, méthode de travail inédite !

Tenue de réunions hebdomadaires de Bureau en visioconférence, création et diffusion par le secrétariat général d'un bulletin quotidien, puis hebdomadaire, pour maintenir la cohésion de l'instance et partager les actions de solidarité sur les territoires, et deux saisines ministérielles liées à l'actualité : les quartiers prioritaires et la sortie de crise, et le suivi de l'effectivité des mesures de la Mobilisation nationale en faveur des habitants des quartiers prioritaires comme celles prises dans le cadre de France Relance et du Comité interministériel à la ville. Le CNV a aussi participé en amont à la préparation du Comité interministériel des villes avec les maires signataires de « l'Appel du 14 novembre ». De fait, le programme de travail initialement envisagé (vieillesse et santé, politiques d'attribution de logement et mixité) a été reprogrammé. L'instance a également contribué aux travaux d'examen de deux projets de loi : une note de recommandations aux parlementaires sur la loi relative à la communication audiovisuelle et à la souveraineté culturelle à l'ère numérique, comme l'examen du projet de loi confortant le respect des principes de la République.

LE BUDGET

Le Conseil national des villes dispose d'une ligne budgétaire propre identifiée au sein du budget de la direction déléguée à la politique de la ville de l'ANCT (programme 147). Le budget est fixé annuellement en fonction de l'évaluation des besoins liés au fonctionnement de l'instance et à sa programmation de travail. Ses besoins matériels, logistiques, d'accompagnement et de formation - notamment pour le 4^e collège -, la prise en charge adéquate des moyens de déplacement et d'hébergement de chacun des membres et des experts sollicités, sont pris en charge par l'ANCT (programme 112). Les membres sont bénévoles.

Pour 2020, au vu de la tenue des réunions en visio-conférences, les dépenses de la mandature (hors personnel) ont été moindres que les années passées. Elles se sont élevées à **40 000 €**.



L'ACTIVITÉ DE L'INSTANCE

En 2020, le Conseil national des villes a tenu 5 assemblées plénières, 24 réunions de Bureau, et a participé à la réunion du Comité d'orientation de l'ONPV le 16 octobre 2020.

Malgré le contexte sanitaire et social, les membres se sont investis en répondant aux demandes du ministre, en suivant la mise en œuvre des avis précédemment adoptés et en participant aux différentes sollicitations des partenaires.

Les travaux du premier semestre ont été bouleversés, mais la mobilisation des membres de l'instance a permis de répondre à la saisine du ministre de la Ville et du Logement, Julien Denormandie, sur la sortie de crise. Le Conseil national des villes a ainsi rendu un avis « **Panser le présent – Penser les futurs. L'urgence d'agir: des chantiers concomitants** » adopté à la majorité des voix lors de l'Assemblée plénière du 22 juin 2020. Cet avis a été remis à la Ministre de la Ville, Nadia Hai, le 21 juillet et a permis d'inspirer les réflexions sur le plan de relance et les propositions du Comité interministériel des villes – qui s'est tenu le 29 janvier 2021 à Grigny.

En novembre, un groupe de travail a lancé les réflexions sur la problématique du « **Vieillessement dans les quartiers prioritaires** », se rapprochant du Conseil national de lutte contre les exclusions et de la Conférence nationale de la santé.



5
ASSEMBLÉES PLÉNIÈRES

24
RÉUNIONS DE BUREAU

2
AVIS ADOPTÉS

5
GROUPES DE SUIVI
THÉMATIQUES

2
GROUPES DE TRAVAIL
SUR LES AVIS VIEILLESSEMENT
DANS LES QUARTIERS
PRIORITAIRES ET PANSER LE
PRÉSENT, PENSER LES FUTURS.

2
GROUPES DE TRAVAIL
RELATIFS AUX PROJETS DE LOI

2

SÉMINAIRES
INTERNES ORGANISÉS PAR LE
CONSEIL NATIONAL DES VILLES :

« Missions et interventions du groupe Caisse des Dépôts vers les quartiers prioritaires de la politique de la ville »
le mercredi 4 mars 2020

« La lisibilité du sport féminin en Europe et dans les médias : quels liens avec les habitantes et les habitants des quartiers populaires ? »
le jeudi 5 mars 2020.

Le ministre de la Ville et du Logement, Julien Denormandie, avait confié au Conseil national des villes **le suivi des 40 mesures de la mobilisation nationale en faveur des habitants des quartiers**. Des groupes de suivi thématiques dédiés ont été constitués pour la durée de la mandature et co-pilotés par des binômes de membres volontaires. La ministre de la Ville, **Nadia Hai**, a confirmé au CNV le suivi de la déclinaison opérationnelle des mesures de la mobilisation. Ainsi dans la continuité des travaux entrepris en 2019 sur les thématiques « **Emploi et insertion professionnelle** » et « **Sécurité et prévention de la délinquance** », le CNV a lancé en 2020 les groupes de suivi thématiques¹ :

● **Éducation et petite enfance**

● **Renforcement du lien social**

● **Logement et cadre de vie**

Les conclusions des cinq groupes de travail ont fait l'objet d'une présentation par les co-pilotes, à la ministre de la ville, lors de l'Assemblée Plénière du 17 décembre 2020. Les échanges ont été – sur chacune des thématiques - très riches et constructifs.

Dans le contexte de la mobilisation de plus de 200 maires et du courrier du 14 novembre, adressé au Président de la République, demandant que le plan France relance sanctuarise un milliard d'euros pour les quartiers prioritaires et la proposition de mesures ciblées, la ministre a annoncé le 17 décembre au CNV la tenue d'un prochain Comité interministériel des villes, présidé par le Premier ministre, pour lequel elle a sollicité l'instance pour l'examen et l'expertise des mesures proposées par les maires signataires du courrier du 14 novembre adressé au Président de la République.

Parallèlement aux saisines ministérielles, le Conseil national des villes s'est autosaïsi de l'examen du projet de loi relatif à la communication et à la souveraineté culturelle à l'ère du numérique et a adopté un avis en Bureau le 5 février 2020.

Dans la perspective du projet de loi sur les séparatismes devenu le projet de loi confortant le respect des principes de la République, le Conseil national des villes a lancé le travail de consultation du projet de loi qui sera adopté courant 2021. Un groupe de travail dédié, sous le pilotage de Patrick Braouezec – vice-président du CNV –, composé de 23 membres, s'est réuni 5 fois. Lors d'une réunion en présence de la Ministre de la ville, Nadia Hai, et du Directeur de Cabinet de la Ministre en charge de la citoyenneté, Sébastien Jallet, les membres ont pu exposer leurs premiers travaux et observations. Ces premiers travaux ont fait l'objet d'une présentation en réunion interministérielle par le directeur de cabinet du Premier ministre le 8 décembre. Le projet d'avis du groupe de travail a fait l'objet d'une présentation lors de l'assemblée plénière du 17 décembre où il a été convenu qu'un séminaire de réflexion ouvert à l'ensemble des membres de l'instance sur les enjeux de laïcité puisse se tenir début janvier 2021.

1. Le groupe de suivi « Emploi et insertion professionnelle » s'est réuni 4 fois, « Sécurité et prévention de la délinquance » 3 fois, « Éducation et petite enfance » 2 fois, « Renforcement du lien social » 1 fois et « Logement et cadre de vie » 1 fois.

REPRÉSENTATION DU CNV PAR SES MEMBRES

Les membres se sont mobilisés pour représenter l'instance lors de nombreuses réunions et auditions. Les deux vice-présidents ont été largement mobilisés pour la présentation de l'avis « Panser le présent – Penser les futurs » et dans le cadre du renouvellement du gouvernement pour présenter l'instance et ses travaux.

Les vice-présidents :

Lors de l'Assemblée plénière du 7 janvier, **Amélie de Montchalin**, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée des Affaires européennes, est intervenue pour dire ce qu'elle retenait de l'avis « fonds européens et quartiers prioritaires » adopté en juin 2019 et dessiner les perspectives de la contractualisation 2021-2027.

Patrick Braouezec a participé à l'installation de la Conférence nationale de la santé le 12 février. Des sujets de réflexions communes ont été identifiés, il a été ainsi convenu d'une prochaine collaboration effective entre les deux instances tant en Assemblées plénières qu'en groupes de travail.

Rencontre de **Fabienne Keller** avec le Défenseur des droits, **Jacques Toubon**, sur le concept d'équité territoriale, le 27 février.



Dès sa nomination, la ministre déléguée en charge de la ville, **Nadia Hai** a souhaité rencontrer le 21 juillet les vice-présidents de l'instance qui lui ont remis l'avis « Panser le présent – Penser les futurs » adopté le 22 juin



Échanges entre **Fabienne Keller** et **Daniel Lenoir**, Inspecteur Général des Affaires sociales le 7 septembre sur le sujet du recouvrement des pensions alimentaires dans la perspective de l'organisation d'un séminaire d'étude en lien avec Terranova et l'Institut Montaigne.

Échanges de **Fabienne Keller** avec le **Professeur Rausch**, président de la Conférence nationale de la santé, pour échanger sur le Ségur de la Santé et le nécessaire appui à l'éducation et la prévention en santé, comme sur la place des usagers dans la santé communautaire.

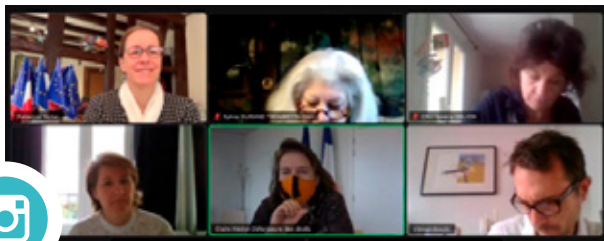
Rencontre de **Fabienne Keller** et de **Patrick Braouezec** avec la ministre déléguée à l'insertion, **Brigitte Klinkert**, le 23 septembre pour la remise de l'avis « Panser le présent – Penser les futurs ».



Rencontre des vice-présidents, **Fabienne Keller** et **Patrick Braouezec** avec le Directeur de Cabinet du Premier ministre **Nicolas Revel** le 8 octobre.



Rencontre de **Fabienne Keller** avec la Défenseure des Droits, **Claire Hedon** le 30 novembre 2020 pour une prise de contact et la poursuite de collaboration entre les deux instances.



Les vice-présidents du CNV ont été auditionnés le 13 octobre par **Pascalalle**, Inspecteur général de l'administration dans le cadre d'une mission d'inspection sur la mise en place des structures France Service dans les quartiers prioritaires.

Rencontre de **Fabienne Keller** avec **Marc Fesneau**, Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Relations avec le Parlement et de la Participation citoyenne, le 22 octobre.



LES MEMBRES DES COLLÈGES

Participation de **Séverine Walquan** et **Irma Coronado-Goupil** – membres du collège Habitant.e.s aux groupes tests utilisateurs de la plateforme de la Grande Équipe de la Réussite Républicaine (GERR) le 7 janvier.

Mobilisation et participation des membres de l'instance aux différents groupes de travail « Plan de relance » organisé par l'ANCT entre les mois d'avril et de mai.

Participation de **Djamila Haddou** – membre du collège Habitant.e.s du CNV – aux Conseils d'administrations de l'ANCT des 17 juin et 30 septembre.

Participation d'**Ilham Grefi** et de **Nadir Adrar** – membres du collège Habitant.e.s – au Comité national d'orientation et d'évaluation (CNOE) des Cités éducatives le 28 janvier et le 6 novembre.

Participation et audition de **Claude Sicart** à la conférence et mise en débat sur les pratiques informelles organisée par RésO villes le 18 septembre.

Participation de **Maïté Errecart** au lancement du groupe de travail « Projet d'étude métiers vulnérables en QPV » organisé par l'ONPV le 11 décembre.

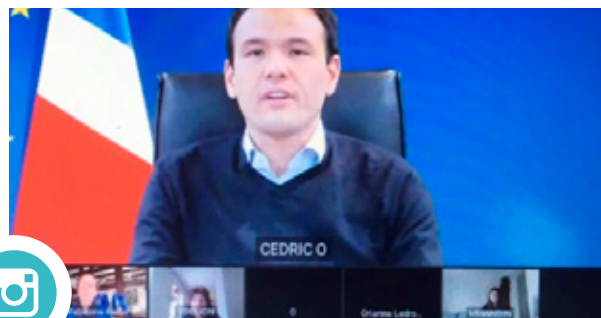
Désignation d'**Irma Coronado-Goupil** pour représenter l'instance au sein de la Conférence nationale de la Santé (CNS)

Ibrahima M'Madi – membre du collège Habitant.e.s – proposé et financé par l'ANCT, a pu bénéficier d'une formation au module « Le conseil citoyen dans la gouvernance de projet » organisé par l'École du Renouvellement Urbain (ERU) les 18 et 19 février 2020.

Les membres du Bureau ont été sollicités pour la relecture des fiches thématiques élaborées par l'ONPV. Il a été proposé que dans le programme d'études de l'ONPV les sujets suivants puissent être intégrés :

- Les habitants et les politiques de mixité sociale des quartiers
- Le vieillissement de la population dans les quartiers
- La mobilisation du droit commun sur les territoires

Rencontre de **Fabienne Keller** et **Patrick Braouezec** avec **Cédric O**, secrétaire d'État chargé des transitions numériques et des communications électroniques pour échanger sur les recommandations émises par le CNV dans ses avis « Les laissés pour compte du passage au tout numérique » et « Panser le présent – Penser les futurs » le 3 décembre 2020.



Rencontre de **Fabienne Keller** avec **Élisabeth Moreno**, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, le 14 décembre 2020.



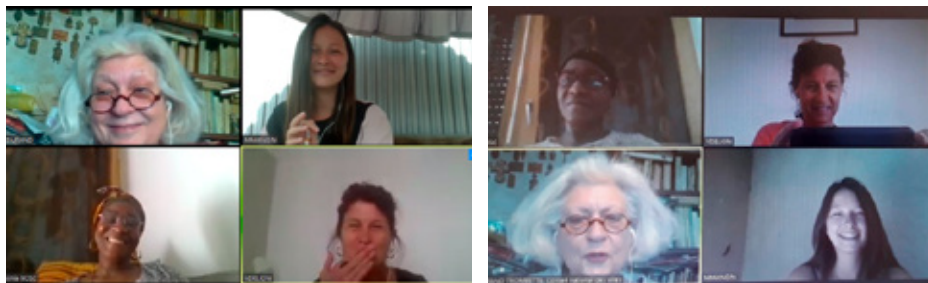
Rencontre de **Fabienne Keller** et **Patrick Braouezec** avec **Nathalie Elimas**, Secrétaire d'État en charge de l'éducation prioritaire, le 18 décembre 2020 pour échanger sur l'expérimentation des contrats locaux d'accompagnement lancée dans trois académies.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le rattachement du secrétariat général du Conseil national des villes à l'ANCT, au sein de la Direction déléguée à la politique de la ville (DDPV), a permis d'assurer une confiante fluidité dans les rapports et l'échange d'informations entre l'administration et l'instance autonome que constitue le CNV.

En 2020, l'équipe du secrétariat² comprenait 4 agentes : une secrétaire générale, une secrétaire générale adjointe, une chargée de projets et une assistante. Télétravail constant et assidu malgré les conditions dégradées...

Le secrétariat a assuré le relais entre les membres et les services de l'ANCT, en transmettant régulièrement de nombreuses informations et documents relatifs à la politique de la ville afin de permettre aux membres d'approfondir leur connaissance et leur expertise du sujet. Le secrétariat a produit **83 bulletins de liaison entre les membres**, quotidiens de mars à juillet, puis hebdomadaires jusqu'en décembre.



Le secrétariat général a représenté l'instance dans plusieurs manifestations pour relayer et assurer le suivi des travaux de la mandature :

- À l'ensemble des réunions organisées par l'ANCT pour les préfets délégués à l'Égalité des chances et les sous-préfets Ville d'avril à décembre ;
- À l'ensemble des réunions organisées par l'ANCT avec le réseau des acteurs de la politique de la ville et les associations d'avril à décembre ;
- À l'ensemble des réunions organisées par l'ANCT avec les réseaux d'élus territoriaux d'avril à décembre ;
- Lors d'un déplacement à Marseille les 14 et 15 janvier 2020 suite à l'avis « Économie informelle et quartiers prioritaires : Valoriser les savoir-faire économiques et soutenir les initiatives des habitants : un nouveau défi »
- Lors d'un groupe de travail « Anru+ » organisé par l'ANRU sur le développement économique des filières formelles et informelles le 29 janvier 2020 à Paris.
- Lors des 15^{es} Journées Nationales des professionnels du Développement Social Urbain organisées par l'IRDSU, les 27 et 28 août 2020 à Rennes.
- Et a participé aux Assemblées plénières de la Conférence nationale de la Santé et du Conseil national de lutte contre les exclusions.

Enfin, depuis le premier confinement, le secrétariat a produit **83 bulletins de liaison entre les membres**, quotidiens de mars à juillet, puis hebdomadaires jusqu'en décembre.

LE CNV & L'ANCT

Yves Le Breton, Directeur général de l'ANCT a assisté à l'Assemblée plénière du 7 janvier 2020 pour présenter l'Agence.

François-Antoine Mariani, Directeur général adjoint de l'ANCT, Directeur général délégué à la politique de la ville (DDPV), est régulièrement venu aux Assemblées plénières pour exposer les points d'actualité concernant la mise en œuvre de la politique de la ville, concernant notamment les mesures nouvelles liées à la crise sanitaire : Quartiers d'été, Colos apprenantes, soutien aux associations de grande proximité...

Chloé Lombard, cheffe du bureau des affaires budgétaires et financières, sous-direction de la cohésion et de l'aménagement du territoire (DGCL) est venue rendre compte – comme le décret le prévoit – de l'exécution budgétaire du programme 147 et des subventions allouées aux associations nationales pour l'année 2019 lors de l'Assemblée plénière du 24 septembre 2020.

Dans la continuité des travaux entrepris par l'instance sur le suivi des mesures de la mobilisation nationale en faveur des habitants des quartiers et à la demande des membres, **les services de l'ANCT ont été auditionnés** à plusieurs reprises pour alimenter les réflexions des différents groupes de travail.

LA COMMUNICATION

Durant l'année, le Conseil national des villes a travaillé à améliorer sa visibilité, et celle de ses travaux.

L'ANCT a développé une **plateforme collaborative de la Grande Équipe de la Réussite Républicaine (GERR)** destinée à l'ensemble des acteurs de la politique de la ville avec pour objectif d'enrichir le partage d'informations, la connaissance des actions inspirantes sur les territoires. Le CNV y dispose d'un groupe fermé permettant informations et échanges entre les membres. Mais le CNV est aussi actif sur la plateforme GERR pour diffuser ses avis au large public du collectif tant national que local de la politique de la ville.

Le service Communication de l'ANCT a assuré le relai des activités de l'instance sur le site de l'ANCT : agence-cohesion-territoires.gouv.fr.

2. Sylvie DURAND-TROMBETTA, Valérie DELION-GRELIER, Marion MANGIN et Sonia BOSCH



Secrétariat du Conseil national des villes

20 avenue de Ségur

75007 PARIS

01 85 58 61 81

cnv@anct.gouv.fr

 [@CNV_villes](https://twitter.com/CNV_villes)